



Confédération des
Institutions Financières
Afrique de l'Ouest

**APPEL D'OFFRE POUR ACCOMPAGNEMENT A LA DEFINITION DE LA STRATEGIE
D'OPTIMISATION DE LA GESTION DE LA TRESORERIE AU SEIN DU RESEAU CIF**

Juin 2025

1- Contexte et justification

La Confédération des Institutions Financières d'Afrique de l'Ouest (CIF) est un regroupement de six (6) réseaux de coopératives d'épargne et de crédit : FECECAM-BENIN du Bénin, FCPB du Burkina Faso, KAFO JIGINEW et NYESIGISO du Mali, UM-PAMECAS du Sénégal et FUCEC-TOGO du Togo. Elle est agréée le 17 décembre 2007 sous le numéro n° A-13070367.

Le Réseau CIF est positionné auprès des agents économiques non bancarisés, notamment les petits producteurs, les femmes et les jeunes. 57% des points de services sont en milieu rural et offrent des produits spécifiques d'épargne rurale et de financement des filières agricoles.

La CIF est un acteur clé du secteur de la finance inclusive en Afrique de l'ouest, avec des entités affiliées qui offrent des produits et services à plus de 5 millions de personnes au 31 décembre 2024. A la même période, le réseau CIF cumule 5,3 milles employés dont 59% de femmes, plus de 518 Milliards d'épargne collectée et plus de 485 Milliards d'encours de crédit.

A l'horizon 2025, la CIF ambitionne de devenir l'acteur de référence de l'inclusion financière et de l'innovation en Afrique, centré sur le financement de l'économie solidaire et l'expérience client, et qui s'ajuste aux mutations technologiques.

La CIF, en partenariat avec le secteur privé, a créé quatre (4) Compagnies d'assurances (CIF Assurance-Vie) œuvrant dans la Branche Vie et qui offrent des produits spécifiques aux clients et personnel des SFD, en s'appuyant prioritairement sur les réseaux de distribution de ces derniers. Pour gérer les surplus de liquidités de ses institutions financières et organiser la solidarité financière entre elles, le Réseau CIF a créé un établissement de crédit "La Financière de l'Afrique de l'Ouest (La FINAO)" basé au Sénégal. La FINAO, en plus du refinancement des SFD, a reçu l'agrément lui permettant d'offrir, à partir d'une plate-forme de paiement (DANAYA CASH), une diversité de produits notamment le transfert d'argent, le porte-monnaie électronique et la carte bancaire interopérable dans le réseau du GIM-UEMOA.

La CIF vise à élaborer et mettre en œuvre une stratégie d'optimisation de la gestion de la trésorerie impliquant tous ses réseaux membres. Pour se faire elle a mis en place un Comité par note de service n°042/2024/MS/KKE/WFO en date du 03 avril 2024 avec le mandat de mener les réflexions et faire les suggestions de démarche pour aboutir à l'objectif susmentionné.

C'est dans ce contexte que la CIF recherche un cabinet pour l'accompagner et l'assister dans la mise en œuvre du projet.

2- Objectifs de la mission du cabinet

La mission du cabinet consiste à :

- Apprécier la gouvernance et les pratiques existantes en matière de gestion de trésorerie dans chaque réseau et aussi au niveau mouvement pour ensuite les opposer aux meilleures structurations existantes. L'analyse doit aussi faire ressortir une estimation des manques à gagner induit par les organisations actuelles et les gains potentiels que l'optimisation de la gestion de la trésorerie pourraient favoriser;

- Analyser et ressortir le potentiel actuel du mouvement CIF en matière de capacité de placement ;
- Recenser et évaluer les outils existants au sein du mouvement CIF pour la gestion de la trésorerie et proposer les meilleurs outils disponibles sur le marché ;
- Faire des propositions visant à atteindre un niveau optimal de gestion de la trésorerie dans le réseau CIF selon l'environnement économique et culturel des pays d'implantation;
- Élaborer un projet de stratégie pour l'optimisation de la gestion de la trésorerie dans le mouvement CIF. Le document de stratégie devra définir les partenariats éventuels à mettre en place, les programmes de renforcement de capacité éventuels ainsi que les outils et organisations à déployer selon un agenda
- Élaborer un projet de dossier d'appel d'offre en vue de la sélection des établissements de crédits.

3- Résultats et livrables attendus de la mission

De manière globale, il est attendu de la consultance, ce qui suit :

- Les organisations actuelles dans chaque réseau membre et au niveau du mouvement sont examinées et les faiblesses par rapport à une gestion optimale de la trésorerie sont mis en exergue ;
- Un Document décrivant la stratégie à employer pour atteindre un niveau optimal de la gestion de la trésorerie dans chaque réseau membre et au niveau mouvement, assortie d'une feuille de route, est élaboré et validé avec les directeurs généraux. La stratégie à proposer devra aborder entre autres les aspects suivants :
 - Appréciation des pratiques et procédures en matière de gestion de la trésorerie des réseaux membres de la CIF;
 - Renforcement de capacité des acteurs internes en charge de la gestion de la trésorerie s'il y a lieu ;
 - Outils (logiciels) pour les planifications, le suivi et la gestion globale des actifs relatifs à la trésorerie ;
 - Gestion des partenariats (Banques, Établissement financiers, OPCVM, État, Sociétés de placement, courtiers, etc...) pour une gestion optimale de la trésorerie ;
 - Élaboration d'une cartographie des risques relative à la gestion de la trésorerie et faire des propositions de mitigation;
 - Tout autre aspect non énuméré dans ce document mais jugé pertinent par le cabinet pour atteindre l'objectif visé.

4- Durée et lieu de la mission

La durée de la prestation est de **45 Jours/homme** étalés sur **3 mois calendaires compté à partir de la date de signature du contrat**. Le cabinet pourrait se déplacer dans les cinq pays d'implantation du réseau CIF (Togo, Bénin, Burkina Faso, Mali et Sénégal) s'il le juge nécessaire selon la méthodologie employée pour l'accomplissement de sa mission.

5- Profil du cabinet

Le Cabinet recherché doit proposer au minimum une équipe de deux (2) experts dans le domaine de la gestion de la trésorerie bancaire dans la zone UMOA.

A titre indicatif et non exhaustif, le cabinet devra justifier des compétences et expériences suivantes :

- Connaissance profonde des techniques de gestion de la trésorerie, notamment la gestion de la trésorerie d'un groupe financier ;
- Expérience avérée dans les services de conseil aux banques et aux institutions de microfinance notamment dans le domaine de la gestion de la trésorerie ;
- Expérience dans la mise en place d'outils de gestion de la trésorerie ;
- Expérience en gestion actif / passif des institutions financières et maîtrise du dispositif réglementaire et présidentiel des SFD de l'UMOA;
- Maîtrise du processus de gestion des risques dans les institutions financières de façon générale et les institutions de microfinance de manière spécifique ;
- Connaissance technique des systèmes d'informations de gestion de la trésorerie.

Profil du consultant principal

- Être ou avoir été directeur de la trésorerie de la holding d'une institution financière.

Profil des consultants associés

- Être ou avoir été trésorier dans un établissement de crédit.

6- Dossier de soumission et critères d'évaluation

6.1. Dossier de soumission

Les Cabinets soumissionnaires doivent proposer un dossier complet comportant deux (02) offres faites de manière séparée : (i) une offre technique et (ii) une offre financière.

(i) - L'offre technique intégrant une méthodologie de travail devra prendre en compte les éléments suivants :

- Les outils et méthodes de collecte de données (informations) ;
- Les outils et méthodes de contrôle qualité des informations collectées ;
- Le planning de travail ;
- Les résultats escomptés ;
- Les livrables ;

L'offre technique devra également inclure tous les renseignements nécessaires à sa bonne évaluation, notamment :

- La présentation générale du cabinet (forme sociale, implantation, domaines d'activités, organisation, etc.) ;
- les pièces administratives (attestation fiscale, attestation d'immatriculation ; attestation de quitus sociale, attestation du registre du commerce) ;
- l'expérience en assistance en matière de gestion de risques, d'optimisation de la gestion de la trésorerie, en général dans les institutions financières et dans le secteur de la microfinance en particulier ;
- les références du cabinet dans la réalisation de missions similaires ;
- le consultant principal devra avoir occupé un poste de responsabilité dans la gestion de la trésorerie dans une holding financière;
- le consultant associé devra avoir occupé un poste de trésorier dans un établissement de crédit;
- les attestations de bonnes fins d'exécution.

(ii) - Une proposition financière détaillée en FCFA, en Hors Taxe et en TTC y compris les frais de déplacement éventuels avec précision des modalités de paiement.

Les offres doivent être présentées en français.

6.2. Critères d'évaluation

L'évaluation de l'offre technique se fera suivant les critères ci-après :

CRITERES / SOUS CRITERES		NOTATION
A. Compréhension de la mission		10
A.1	Commentaires généraux sur les TDR	4
A.2	Compréhension de la mission	6
B. Conformité du plan de travail et de la Méthodologie proposées		35
B.1	Démarche méthodologique proposée	20
B.2	Description des tâches	10
B.3	Chronogramme de travail	5
C. Qualifications et compétences du cabinets		55
C.1	Qualification d'ordre général des cabinets	35
	CV et diplômes Consultant principal	10
	CV et diplômes Consultants associés	10
	Formations complémentaires reçues	5
	Connaissance de l'environnement financier (banque/ microfinance) en Afrique de l'Ouest	10
C.2	Expériences pertinentes et références liées à la mission	20
	Travaux faits prouvés similaires à la présente mission	7
	Nombre/années d'expériences réalisées dans des domaines similaires à la présente mission	13
TOTAL		100

NB : les dossiers administratifs ne contenant pas les preuves de régularité des déclarations fiscales seront éliminés.

Seules les offres ayant obtenu un minimum de **70 points** à l'évaluation technique verront leur proposition financière examinée.

Le marché sera attribué au cabinet suivant les conditions de passation des marchés de la CIF. Sur la base des dossiers fournis, la Direction Générale de la CIF procédera sous sa propre responsabilité et sans obligation de présence des soumissionnaires ou leurs représentants, à une classification des candidatures en attribuant une note selon les modalités ci-après :

- Proposition technique détaillée (70 points);
- Proposition financière détaillée en FCFA, en hors taxe et en TTC (30 points).

7- Adresse et délai de soumission

Toute personne intéressée par la présente offre est priée d'envoyer sa soumission par mail à l'adresse offres@cif-ao.org avec objet « **Recrutement de prestataire pour la Stratégie d'optimisation de la gestion de la trésorerie** » au plus tard, le **30 juin 2025 à minuit 00 GMT**.

Les éventuelles demandes d'informations doivent être adressées avant les cinq (5) derniers jours ouvrables précédents la date limite du dépôt des offres à l'adresse cif@cif-ao.org avec objet "**Demande d'informations_DAO_Optimisation de la gestion de la trésorerie**"

La CIF se réserve le droit de ne donner aucune suite à la présente consultation sans obligation de s'en justifier.

Ouagadougou, le 05 juin 2025

Le Directeur Général,



Mathieu SOGLONOU

